



Infolettre N°52 - 10 novembre 2021

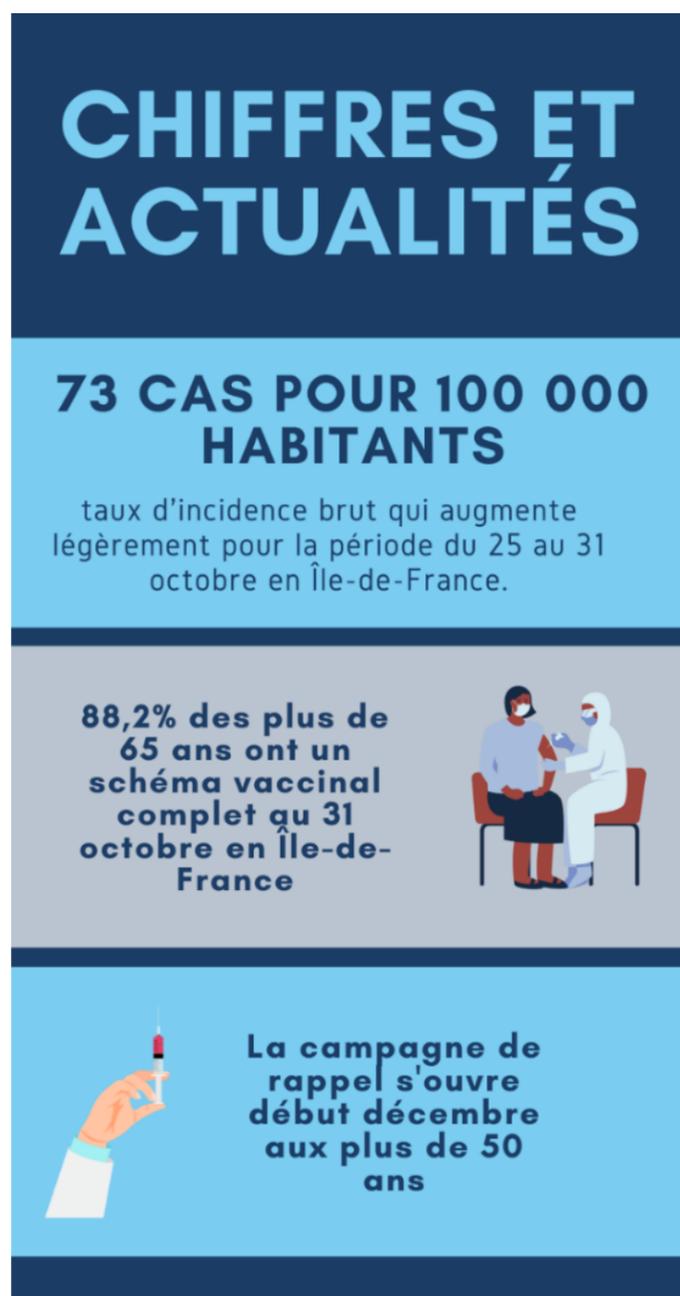


Santé et bien être des jeunes face à la pandémie

La reprise épidémique est bien là : assez forte dans certains pays d'Europe, bien observable à l'échelon national, en Île-de-France aussi, bien que moins marqué pour l'instant. Sur le sujet qui nous occupe dans cette infolettre, les jeunes, adolescents et jeunes adultes franciliens, cette évolution doit nous interroger les uns et les autres, que ce soit dans les relations familiales, amicales, de voisinage, ou dans les relations plus institutionnelles de l'école, de l'université, des apprentissages. En effet, les contaminations qui pourraient découler des rapprochements sociaux lors des vacances de Toussaint, s'ajoutant aux effets possibles d'une couverture vaccinale incomplète, invite à nous questionner sur ce que nous pouvons encore améliorer dans nos efforts de freinage. Bien sûr, nous pouvons citer les mesures annoncées hier : le rappel vaccinal, actuellement accessible aux personnes les plus fragiles et les personnes âgées de 65 ans et plus, sera ouvert début décembre à la tranche de population des 50-64 ans. Ou encore, afin d'encourager la population éligible des plus de 65 ans à se faire vacciner, la modification de leur passe sanitaire au 15 décembre nécessitant la preuve d'une nouvelle injection. Et poursuivre les actions d'information et de sensibilisation en direction des personnes qui n'ont toujours pas reçu de dose de vaccin à ce jour. Mais nous savons que notre meilleur levier, c'est d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, particulièrement les plus jeunes. Aussi, à titre d'exemple, le dispositif de « contrat engagement jeune » reprenant dans les grandes lignes la « garantie jeune » doit aider 400 000 jeunes sans emploi ni formation. Mais avant tout, accompagner comme le font les associations témoignant ici, celles et ceux d'entre eux qui subissent les plus fortes difficultés psychologiques et sociales.

Lise Janneau

Directrice adjointe de la Santé Publique



Prévention Santé : Monoxyde de carbone, un danger souvent négligé

Avec le froid revient le risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les logements. Ce gaz provoque des maux de tête, des vertiges, et peut même être mortel. Inodore, invisible et non irritant, il est indétectable. Il provient du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage ou de cuisson fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Les familles et publics avec lesquels vous êtes en contact peuvent se trouver dans ces situations, il est indispensable de relayer ce message dès à présent. Pour éviter les intoxications :

- Avant l'hiver, **faire vérifier les installations par un professionnel** (appareils de chauffage, conduits de cheminée)
- **Aérer régulièrement les logements**, quelques minutes par jour, même en hiver et ne jamais obstruer les grilles d'aération
- **Suivre les consignes d'utilisation des appareils** : ainsi un chauffage d'appoint ne doit pas être utilisé en continu ; un brasero ne doit pas être utilisé pour chauffer un logement ; un groupe électrogène ne doit pas être utilisé dans un lieu fermé.

Des outils de communications, notamment des affiches faciles à lire et comprendre, sont à votre disposition via le lien <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-1>

Quel impact de la crise sanitaire sur les jeunes ?

Un constat s'impose après plus d'un an de crise sanitaire, la vie des jeunes franciliens a été bousculée par la Covid-19 avec des effets sur leur santé, leurs repères et leur confiance dans l'avenir. Quelques témoignages recueillis pour cette lettre Covid Stop Ensemble traduisent l'ampleur et l'importance de l'enjeu, tout particulièrement en matière de santé mentale.

Dans les établissements scolaires du premier et second degré tout d'abord.

Les équipes santé des trois académies rencontrées par l'ARS Ile-de-France

en décembre 2020 dressaient déjà le portrait de jeunes désorientés, avec un niveau d'anxiété important.

Interrogées ces derniers jours, le constat reste à peu près le même, concernant les troubles du comportement des jeunes qui ont continué à augmenter. Les équipes de santé scolaire constatent une forte pression pour des demandes de visites médicales, de consultations infirmières et d'orientation vers les psychologues de l'Education Nationale, avec un besoin d'orientation renforcée vers les soins psychiques de la part des familles. La problématique d'accès aux soins est fortement soulignée. Les demandes de scolarisation à domicile observées à l'issue du premier confinement de la part d'enfants anxieux ont été réévaluées.

Les étudiants constituent une population au sein de laquelle la Covid-19 a eu un impact somatique modéré, mais avec des conséquences importantes sur la poursuite de leurs études ainsi que leur bien-être mental. Un grand nombre d'entre eux ont été concernés par des incertitudes liées à leurs études, à leurs conditions de vie matérielles comprenant l'isolement social et la précarisation accentuée par la crise sanitaire.

Les acquis des assises de la santé mentale de septembre répondent pour partie à ces difficultés, notamment avec le « chèque psy », mais les actions de long terme à engager concernent les facteurs de risque eux-mêmes, en particulier la formation et l'emploi des jeunes, ainsi que leurs conditions matérielles de vie sociale.

La situation des jeunes en insertion, qui montre des indicateurs plus perturbés comparés aux jeunes actifs, a été aggravée par la crise sanitaire. Pour ces deux catégories de jeunes adultes, la question de la confiance vis-à-vis des institutions est centrale.

Mais la crise a surtout accentué l'isolement des enfants et des jeunes vivant en situation de grande précarité en raison de l'accentuation des difficultés intrinsèques au logement (vie en chambre d'hôtel, en quartiers excentrés, bidonvilles) avec pour conséquence du repli sur soi, des troubles affectifs, des retards de développement comme l'évoquent dans cette lettre Laurent Ott directeur de l'association Intermèdes Robinson, et Jeanne Guien, pédagogue sociale.



Intermèdes Robinson : privilégier une approche pédagogique de type communautaire en réponse à la souffrance des jeunes



En avril 2021, le rapport *L'état de santé mentale des enfants hébergés en hôtel social* (1) dressait le constat du repli sur soi, de troubles affectifs et de retards de développement chez les enfants en situation de précarité, due à la vie dans des espaces à la fois confinés et surpeuplés, à la perception des difficultés et des souffrances de leurs parents. La Covid-19, a encore accentué l'isolement de ces enfants et de ces jeunes.

Les réponses apportées par l'association ? « Les champs d'intervention de l'association, par leur diversité, couvrent la globalité de l'expérience sociale, éducative et sanitaire des jeunes avec lesquels nous sommes en contact. Le climat convivial, ouvert et durable de notre centre social, les activités que nous proposons contribuent à l'établissement d'un environnement communautaire, qui a des effets sanitaires positifs sur les personnes concernées. Notre association a aussi l'expérience de jeunes atteints de pathologies mentales parfois lourdes, qui participent à nos activités et pour qui l'association est le principal lieu de socialisation, pour certains quotidiennement ».

« Face à un risque de détérioration de la santé globale, il convient de mettre en œuvre de nouvelles stratégies afin d'établir des relations de qualité et d'apporter de nouveaux éléments de sécurisation aux jeunes. Il ne s'agit pas simplement de se lancer dans des actions de type « aller vers ». Il faut renforcer les capacités de réponse et d'actions immédiates des structures en lien avec les familles et les jeunes, en leur permettant de trouver des réponses concrètes à leurs besoins les plus élémentaires. Une approche pédagogique de type communautaire, garantissant un accueil inconditionnel, permet d'apporter ces réponses concrètes ».

Plus d'informations : www.intermedes-robinson.org

(1) Rapport « L'état de santé mentale des enfants hébergés en hôtel social » : <https://www.intermedes-robinson.org/wp-content/uploads/2021/04/Letat-de-sante-mental-des-enfants-heberges-en-hotel-social-compressed.pdf>

Un temps fort de mobilisation dans les établissements scolaires

Depuis la rentrée scolaire de septembre, la campagne contre la Covid-19 est déployée

dans les établissements scolaires avec la mise en place de la vaccination pour les plus de 12 ans et des dépistages.

Dans le premier degré : L'accent a été mis sur l'organisation de campagnes des tests salivaires dans les écoles maternelles et élémentaires des trois académies (Paris, Créteil, Versailles).



Le choix des écoles dépistées se fait en fonction des cas positifs déclarés dans les 15 jours précédents. Cette action s'est appuyée sur un travail d'information et d'adhésion des parents. Elle se poursuit dans les écoles primaires des trois académies. Deux expérimentations sont engagées, l'une dans les écoles du Val d'Oise s'appuyant sur des tests réactifs dès la survenance d'un cas confirmé au sein d'une école. L'autre s'appuyant sur des tests itératifs (avec des auto-prélèvements salivaires à domicile à visée préventive) doit débuter prochainement dans trois écoles de Seine et Marne, 10 écoles sur Paris et 10 écoles en Essonne. L'objectif de ces expérimentations est de maintenir l'ouverture de classes en limitant l'éviction aux seuls enfants testés positifs.

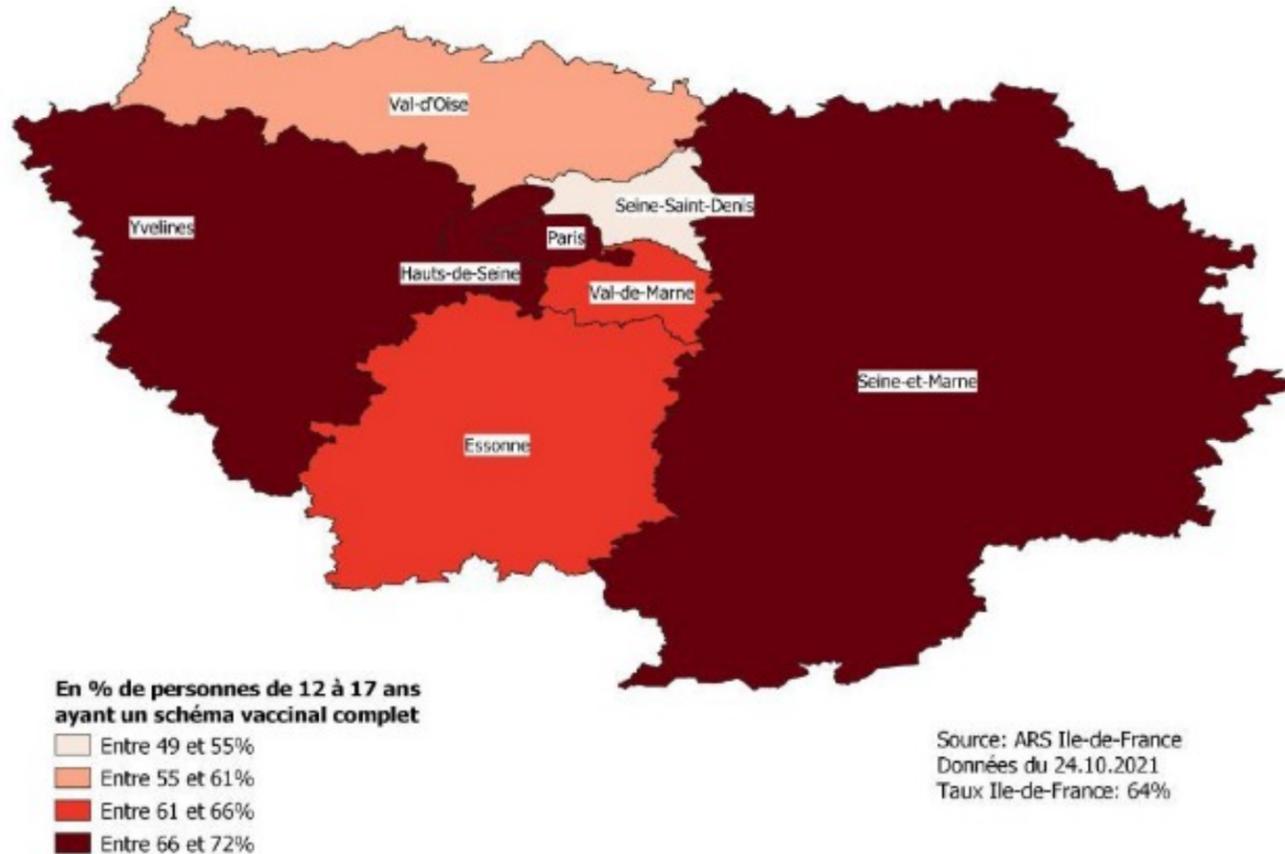


Dans le second degré : La campagne de vaccination des plus de 12 ans en collèges et lycées est déployée en deux temps : première dose (en septembre), 2ème dose (en octobre). Chaque établissement s'est vu proposer une date de vaccination et le dispositif prévu vise à jumeler chaque collège et lycée avec un centre de vaccination. Trois modalités de participation sont ensuite proposées : le déplacement des jeunes vers les centres de vaccination, le déploiement d'opérations « d'aller vers » les établissements scolaires en mobilisant les équipes mobiles des centres de vaccination, et enfin, la mobilisation du « Vacci'bus ».

Certains jeunes ne se seraient pas fait vacciner si des campagnes n'avaient pas été mises en place dans les établissements scolaires du second degré. On relève que le plus grand nombre de jeunes vaccinés se situe sur la tranche d'âge des jeunes de 16/18 ans, scolarisés dans un cursus général et qu'aux mêmes âges, il est plus difficile d'atteindre les élèves des lycées professionnels.

Les Académies renforcent leurs efforts sur les établissements avec des taux de vaccination des jeunes encore faibles.

Covid-19 : taux des 12-17 ans ayant un schéma vaccinal complet par département d'Ile-de-France



64% des jeunes de 12/17 ans ont un schéma vaccinal complet en Ile de France. La répartition départementale fait apparaître quatre groupes

G1: Taux de vaccination > à 70% Paris, Yvelines, Hauts de Seine

G2 : Taux de vaccination > à 60% ou juste en dessous : Seine et Marne, Essonne, Val de Marne

G3 : Le Val d'Oise juste en dessous de 60%

G4 : décrochage de 10 points par rapport au groupe 2 de la Seine St Denis avec un taux de vaccination de 49%

Santé mentale des jeunes : le point de vue de l'association Migrations Santé

Comment analysez-vous l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes que vous côtoyez dans vos interventions ?

«Certains jeunes en position marginale dans la société voient leurs

Nous notons une surconsommation des écrans et des réseaux sociaux durant les multiples confinements ce qui peut entraîner encore plus d'isolement.»

Quelles réponses concrètes apportez-vous ?

«Nous avons mis en place des ateliers de sensibilisation à la santé mentale. Ils se déroulent sous forme de jeu (Vrai ou faux / D'accord ou pas d'accord / « L'arbre du bien-être » ...) afin d'aborder les problématiques qui les touchent, tels que les troubles du comportement alimentaires, la détresse psychique, l'impact des cyberaddictions sur les facultés intellectuelles, ou encore les effets des réseaux sociaux sur le bien-être mental.»

«Nous leur proposons des informations essentielles sur l'accès aux soins en santé mentale, en définissant le rôle du psychologue et du psychiatre sur les modalités de remboursement et les différentes mesures mises en place par le gouvernement pour garantir l'accès à des consultations psychologiques. En fin de séance, nous distribuons des flyers que nous avons conçus recensant les lignes d'écoute psychologique gratuites et les coordonnées d'associations qui assurent des consultations gratuites.»

«Nous travaillons actuellement sur la mise en place de groupes de parole santé au sein du quartier jeune qui a ouvert ses portes récemment dans l'ancienne mairie du 1er arrondissement de Paris. Ces « rencontres débats » se dérouleront en soirée à un rythme mensuel dès janvier 2022. Elles porteront sur des thématiques de santé spécifiques en lien avec la santé mentale et le bien-être telles que les jeux-vidéos, les réseaux sociaux, les troubles du comportement alimentaire etc... Avec pour objectif d'offrir un espace de parole libre, de sensibiliser aux déterminants de santé mentale et aux comportements à risque et de déstigmatiser les troubles psychiques.»



Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



Boîte à outils

Une ressource publique nationale autour de la santé mentale : <https://www.psycom.org>

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

Une série de post de promotion de la santé en relais des messages de Santé publique France à retrouver sur la page [Facebook-ARSIDF](#).

Vaccination et dépistage Covid-19 : accès au recensement de l'ensemble des [opérations de vaccination et de dépistage](#). Mise à jour régulière.

[IREPS BFC](#) – 1^{er} juin 2021. Outil de communication empathique : éléments de langage pour les équipes de Médiateurs de lutte anti-Covid (LAC).

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)